

**COMMUNE NOUVELLE**  
**LIVAROT – PAYS D'AUGE**

Délibération N° 30.06.2025 / 03

**LUNDI 30 JUIN 2025 à 18 HEURES 30**

**SÉANCE PUBLIQUE**  
**AU TELECENTRE**  
**Rue Delaplanche à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69  
Nombre de présents : 35  
Nombre de pouvoirs : 6  
Absents sans pouvoirs : 28  
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **30 JUIN**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 23 juin 2025, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

**Etaient présents :**

Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Emilie PIEDNOIR, Mme Estelle PLANCHON, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

**Absents ayant donné pouvoirs :**

- Mme Charlotte CHEVALLIER, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mme Géraldine DE BONAFOS, pouvoir à Mr Philippe SOETAERT
- Mme Marianne FLORAT, pouvoir à Mme Jacqueline JULIEN
- Mr Xavier LEMARCHAND, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

**Absents excusés :**

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mr Philippe GUILLEMOT
- Mr Dominique LESUFFLEUR
- Mr Michel PITARD

**Absents :**

- Mr Daniel ANTOINE
- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mme Josette BRACONNIER
- Mr Frédéric CANET
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Edwige HAYS
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnaud JERU
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTÉ
- Mme Pascale PAYNEL
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Jean TURQUETY est désigné secrétaire de séance.

**TARIFS MUNICIPAUX – SERVICE PERISCOLAIRE**

En complément de la délibération du 24 Mars 2025 dernier concernant les tarifs municipaux – service périscolaire, il est nécessaire de préciser le fonctionnement de la garderie périscolaire.

Elle accueille les enfants le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h00 pour Livarot, Fervaques et Notre Dame de Courson de 16h30 à 18h30 pour Meulles.

Les horaires doivent être respectés. Tout retard pourra entraîner un surcoût de 10,00 € à partir de 18h00 ou 18h30 en fonction de l'école. En cas de problème, les parents doivent prévenir l'école concerné d'un éventuel retard.

Une garderie nécessite de la part des enfants, des familles et du personnel, un respect et une entente mutuelle. Le non-respect des horaires entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de ou des enfants fréquentant la garderie.

Le Conseil municipal devra accepter d'intégrer aux tarifs de la garderie périscolaire le surcoût en cas de non-respect des horaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à trente-quatre voix pour et une abstention :

Accepte d'intégrer aux tarifs de la garderie périscolaire le surcoût en cas de non-respect des horaires.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Le Maire de la Commune,  
« Livarot – Pays d'Auge »  
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20250630-2025-07-02-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025